



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 17 septembre 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet, M^e Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint, André Barbeau et Marc Pageau.

CE-2014-1057 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SPÉCIALES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 20 ET 26 AOUT 2014

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances spéciales du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 20 et 26 août 2014 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

CE-2014-1058 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC L'AGENCE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE DE L'OUTAOUAIS (L'ATINO)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau souhaite jouer pleinement son rôle de métropole de l'Outaouais et s'impliquer activement dans les projets régionaux de l'Outaouais dont elle fait partie;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau accepte de se positionner comme facilitateur de partenariat entre les milieux des affaires, sociaux et communautaires de l'ensemble de la région;

CONSIDÉRANT QUE l'ATINO a déposé un plan de travail sur cinq ans et une demande conséquente de financement auprès de ses partenaires, laquelle demande implique une contribution avec le milieu rural composé des municipalités régionales de comté de l'Outaouais, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais et la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE l'ATINO propose à la Ville un bloc de travail de 115 heures pour des besoins spécifiques en géomatique;

CONSIDÉRANT QUE l'ATINO a besoin d'espace serveur informatique pour héberger ses données et son site Web et demande à la Ville de rembourser son fournisseur externe :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**QUE** ce comité :

- approuve le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et l'ATINO;
- autorise le trésorier à verser la contribution financière prévue au protocole, sur présentation des pièces justificatives préparées par le Service de l'urbanisme et du développement durable;
- autorise le trésorier à prévoir au budget des années 2015 à 2019, les montants nécessaires pour donner suite au protocole d'entente;
- autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-62110-972-00104	15 000,00 \$	Développement économique Ville de Gatineau - Subventions
02-62110-419-00105	9 437,68 \$	Développement économique Ville de Gatineau - Autres services professionnels et administratifs
04-13493	455,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	570,05 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1059*

CONTRIBUTION FINANCIÈRE MUNICIPALE AU PROJET MON CHEZ-NOUS MALONEY - 808, BOULEVARD MALONEY EST - PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC - PROJET DE LOGEMENTS ABORDABLES ET COMMUNAUTAIRES - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2011-128 du 8 février 2011, confirmait sa participation financière pour la réalisation d'un projet de 30 logements abordables et communautaires devant être réalisé par l'organisme Mon Chez-Nous sur un terrain situé au 808, boulevard Maloney Est;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Mon Chez-Nous a soumis sa demande d'aide financière afin de confirmer la contribution municipale pour rencontrer les barèmes financiers requis par la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis;

CONSIDÉRANT QU'à titre de ville mandataire du programme AccèsLogis, la Ville de Gatineau confirme le montant de la contribution municipale pour ce projet :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'autoriser le trésorier à émettre un chèque de 312 300 \$ à l'organisme Mon Chez-Nous, à l'attention de monsieur François Roy, 18, rue Hamel, Gatineau, Québec, J8P 1V9, sur réception d'une preuve de l'engagement définitif de la Société d'habitation du Québec. La deuxième portion de la contribution financière municipale, qui ne pourra être supérieure au solde du montant réservé de 624 600 \$, sera remise à la fin des travaux lors du dépôt de la demande d'ajustement des intérêts et suivant la présentation des pièces justificatives préparées par le Service de l'urbanisme et du développement durable;

- de s'engager, auprès de la Société d'habitation du Québec, à défrayer pour une période de cinq ans les trente suppléments au loyer prévus dans ce projet.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années subséquentes, un montant correspondant à 10 % du coût du supplément au loyer au poste budgétaire 02-52100-962 - Office municipal d'habitation.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-63219-972	412 320,72 \$	Règlement 719-2012 - AccèsLogis 2012-2013 - Subventions
02-63221-972	212 279,28 \$	Règlement 740-2013 - AccèsLogis 2013-2014 - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-1060*

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE 20 000 \$ DE LA VILLE DE GATINEAU À L'ÉTUDE DE « L'ÉTAT DU VÉLO AU QUÉBEC EN 2015 », PILOTÉE PAR VÉLO QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE l'Association Vélo Québec, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec, ainsi que les Villes de Montréal, de Québec, de Laval et de Longueuil réalisera l'enquête sur « L'état du vélo au Québec en 2015 »;

CONSIDÉRANT QUE de telles études sur l'état du vélo au Québec avaient été réalisées en 2005 et 2010 et qu'elles permettent de dresser un portrait complet de l'univers cycliste à travers les observations et analyses effectuées auprès des principales villes faisant la promotion du vélo;

CONSIDÉRANT QUE Vélo Québec produira aussi un document « Zoom sur Gatineau » spécifiquement dédié à l'état du vélo à Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE Vélo Québec demande à la Ville de Gatineau de participer à cette étude, comme ce fut le cas en 2005 et en 2010;

CONSIDÉRANT QUE les données recueillies permettront de documenter les stratégies et les orientations de planification concernant la pratique du vélo sur le territoire municipal :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'autoriser la participation financière de la Ville de Gatineau pour un montant de 20 000 \$ à l'étude « L'état du vélo au Québec en 2015 », pilotée par Vélo Québec.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente aux fins de la présente.

Le trésorier est autorisé à émettre les chèques suivants à Vélo Québec Association, 1251, rue Rachel Est, Montréal, Québec, H2J 2J9, et ce, sur présentation des pièces justificatives préparées par le Service de l'urbanisme et du développement durable :

- un chèque d'un montant de 5 000 \$ à la signature de la présente entente;
- un chèque d'un montant de 10 000 \$ le 1^{er} juin 2015;
- un chèque d'un montant de 5 000 \$ à la remise du rapport final intitulé « L'État du vélo au Québec 2015 », du rapport synthèse personnalisé intitulé « L'État du vélo au Québec 2015 Zoom sur Gatineau » et de la présentation en format électronique (PowerPoint).

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11600-972	20 000 \$	Subventions diverses - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1061

SOUSSION 2014 SI 134 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - SÉPARATION DES RÉSEAUX SANITAIRES - DIVERS BASSINS DU SECTEUR DE GATINEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme BluMetric Environnement inc., 160, boulevard de l'Hôpital, bureau 204, Gatineau, Québec, J8T 8J1, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'analyse des réseaux d'égouts visant la capacité des réseaux existants et la séparation éventuelle des réseaux unitaires de trois bassins du secteur de Gatineau, pour un montant total de 50 589 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 12 juin 2014, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14013-015-00106	36 300,00 \$	Honoraires professionnels - Projets d'infrastructures - Séparation des réseaux sanitaires
18-13008-037-00107	9 332,71 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers - Aqueduc égouts – Séparation des réseaux sanitaires
04-13593	2 756,29 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
04-13493	2 200,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-13008-014	2,71 \$		Honoraires professionnels - Projets routiers - Aqueduc égouts - Laboratoire du chemin Pink
18-13008-037		2,71 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers - Aqueduc égouts – Séparation des réseaux sanitaires

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1062

SOUSSION 2014 SP 025 - RÉFECTION DE RAMPES DE MISE À L'EAU - PORT DE PLAISANCE KITCHISSIPI - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction DJL inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour la réfection des rampes de mise à l'eau du port de plaisance Kitchissippi sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 429 282,61 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 21 août 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12003-001-00108	387 225,05 \$	Programme de réfection des ponts et ouvrages d'art - Réfection des ponts et ouvrages d'art
04-13493	18 668,52 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	23 389,04 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1063

REJET DES SOUSSIONS - 2014 SI 152 - RECHERCHE DES RACCORDEMENTS INVERSÉS - PROJET PILOTE - PHASE 1 - INSPECTION DE VINGT EXUTOIRES ET DES RÉSEAUX D'ÉGOUTS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement a lancé, le 10 juillet 2014, un appel d'offres sur invitation pour la recherche des raccordements inversés – Projet pilote – Phase 1 – Inspection de vingt exutoires et des réseaux d'égouts;

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis ne sont pas avantageux pour la Ville;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par le comité exécutif, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2014 SI 152 et autorise le Service des finances, Division de l'approvisionnement, à procéder au lancement d'un nouvel appel d'offres public après avoir modifié les documents.

Adoptée

CE-2014-1064 **REJET DES SOUMISSIONS - 2014 SI 107A - MISE AUX NORMES DES BUREAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU 3^E ÉTAGE À LA MAISON DU CITOYEN - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement a lancé, le 13 juin 2014, un appel d'offres sur invitation pour la mise aux normes des bureaux de la bibliothèque et du 3^e étage à la Maison du citoyen;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions et qu'elle excède les disponibilités budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujetti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par le comité exécutif, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette la seule soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres 2014 SI 107A.

Adoptée

CE-2014-1065* **ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ DE DEUX PARTIES DE LOT POUR LA RÉGULARISATION D'UN EMPIÈTEMENT DU CHEMIN DES BOULDERS SUR UN TERRAIN APPARTENANT À MADAME ANNA MORRIS DORNER - PARTIES DU LOT 3 970 442 DU CADASTRE DU QUÉBEC - 0, CHEMIN DES BOULDERS - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - JOSÉE LACASSE**

CONSIDÉRANT QUE madame Anna Morris Dorner est propriétaire du lot 3 970 442 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, et dont l'adresse est le 0, chemin des Boulders;

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'une réquisition par madame Dorner en 2010 et d'un relevé de son terrain par l'arpenteur de la Ville de Gatineau, il appert qu'une partie du chemin des Boulders empiète sur le terrain de cette dernière;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des différentes options pouvant régulariser la situation sur le lot de madame Dorner, l'acquisition de deux parties du lot 3 970 442 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, pour une superficie totale de 260,9 m², a été retenue. Un plan des parcelles à acquérir a été préparé par Jean-Yves Lemelin, arpenteur-géomètre, le 12 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE les discussions avec la propriétaire ont permis de conclure une entente de gré à gré pour l'acquisition de ces terrains pour un montant de 6 550 \$ et d'un paiement de 5 100 \$ pour les dommages actuels et futurs au mur de pierres bâti à proximité du chemin, pour un total de 11 650 \$ plus TPS et TVQ si applicables;

CONSIDÉRANT QUE cette transaction respecte la valeur marchande établie par monsieur Charles Lepoutre, É.A., dans un rapport d'évaluation en date du 28 mars 2014;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'acquérir deux parties du lot 3 970 442 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, d'une superficie totale de 260,9 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans la promesse d'achat négociée et dûment signée le 6 juin 2014 par madame Anna Morris Dorner, pour un montant total de 11 650 \$ plus TPS et TVQ si applicables;
- d'autoriser le Service de la gestion des biens immobiliers à prolonger tout délai de signature de l'acte de vente, si requis, aux termes et conditions énoncés dans la promesse d'achat faisant l'objet des présentes;
- de mandater le Service du greffe à préparer l'acte de vente et coordonner toutes les étapes requises pour donner suite aux présentes et procéder à la publication de l'acte de vente au registre foncier du Québec;
- d'autoriser le trésorier à puiser la somme de 11 650 \$ plus les taxes applicables, à même le poste budgétaire 11-90008-002, et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2014.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-1066

CESSION DE GRÉ À GRÉ D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE DE PASSAGE EN FAVEUR DE SOCIÉTÉ TELUS COMMUNICATIONS - PARTIE DES LOTS 1 342 559 ET 1 345 081 DU CADASTRE DU QUÉBEC, ENTRE LES RUES BÉDARD ET CORBEIL - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est propriétaire des lots 1 342 559 et 1 345 081 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, qui sont situés entre les rues Bédard et Corbeil dans le secteur de Hull;

CONSIDÉRANT QUE la Société TELUS Communications désire faire l'installation d'un nouveau câble souterrain de fibres optiques sur le territoire de la ville de Gatineau. Les travaux impliquent notamment l'implantation de massifs sur une propriété municipale située en dehors de l'emprise publique;

CONSIDÉRANT QUE la Société TELUS Communications a donc présenté une demande à la Ville dans le but d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle de passage sur une partie des lots 1 342 559 et 1 345 081 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie totale de 169,6 m²;

CONSIDÉRANT QUE la valeur marchande de l'assiette de la servitude est établie à 8 000 \$ par monsieur Stéphane Dompierre, É.A., dans un rapport d'évaluation en date du 5 mai 2014;

CONSIDÉRANT QU'à la suite des négociations, la Société TELUS Communications a signé, le 26 juin 2014, une option de servitude proposant d'acquérir une servitude de passage sur une partie des lots 1 342 559 et 1 345 081 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, au montant de 8 400 \$ plus TPS et TVQ si applicables;

CONSIDÉRANT QUE l'option de servitude prévoit que la Société TELUS Communications sera responsable de tout coût causal associé à l'exercice de la servitude décrite aux présentes, notamment les coûts de soutènement, de déplacement, de localisation et de contournement de ses installations, dans le cas où la Ville de Gatineau aurait à effectuer des travaux sur ses infrastructures déjà en place;

CONSIDÉRANT QUE si, dans l'exécution de ses travaux, la Société TELUS Communications doit excaver dans la piste cyclable existante, cette dernière devra la reconstruire sans joints, et à ses frais;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la cession d'une servitude réelle et perpétuelle de passage à la Société TELUS Communications sur une partie des lots 1 342 559 et 1 345 081 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie totale de 169,6 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans l'option de servitude négociée et dûment signée le 26 juin 2014 par la Société TELUS Communications, pour un montant de 8 400 \$ plus TPS et TVQ si applicables;
- autorise le Service de la gestion des biens immobiliers à prolonger tout délai de signature de l'acte de servitude, si requis, aux termes et conditions énoncés dans l'option de servitude faisant l'objet des présentes;
- autorise le trésorier à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Adoptée

CE-2014-1067*

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE MUTUELLE AFIN D'ASSURER LA PROTECTION LORS D'UNE URGENCE MAJEURE OU D'UN SINISTRE - MUNICIPALITÉ DE LOCHABER

CONSIDÉRANT QU'UN service de sécurité incendie peut avoir recours aux services d'une autre municipalité pour une assistance lors d'une urgence majeure ou d'un sinistre, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur la sécurité incendie (chapitre S-3,4);

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale entre la Ville de Gatineau et la municipalité de Lochaber est échue depuis le mois de juin 2014;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler l'entente intermunicipale entre la Ville de Gatineau et la municipalité de Lochaber :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à renouveler et à signer l'entente intermunicipale à intervenir entre la Ville de Gatineau et la municipalité de Lochaber relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle afin d'assurer la protection lors d'une urgence majeure ou d'un sinistre.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-1068 **RÉVISION PÉRIODIQUE DE LA RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - MAISON ALCIDE-CLÉMENT - 132, RUE SAINT-JACQUES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Maison Alcide-Clément a obtenu, le 14 avril 2005, une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes pour l'immeuble situé au 132, rue Saint-Jacques;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la fiscalité municipale prévoit la révision périodique de la reconnaissance tous les neuf ans;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Maison Alcide-Clément a demandé la reconduction de l'exemption des taxes foncières pour l'immeuble situé au 132, rue Saint-Jacques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec peut confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières, après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet de confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières accordée à l'organisme Maison Alcide-Clément pour l'immeuble situé au 132, rue Saint-Jacques.

Adoptée

CE-2014-1069 **APPROBATION DE LA LISTE DE PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 32 - 20 012,13 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 34 - 307 063,51 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 30 - 11 465,00 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 32, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 34 et la liste des réquisitions numéro 30 :

Numéros des listes	Description	Montants	Périodes
Liste PA numéro 32	Pièces de comptes à payer	20 012,13 \$	25 au 29 août 2014
Liste PD numéro 34	Pièces de comptes à payer	307 063,51 \$	25 au 29 août 2014
Liste des réquisitions numéro 30	Pièces de comptes à payer	11 465,00 \$	25 au 29 août 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1070 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-34 D'UN MONTANT DE 369 995,86 \$ POUR LA PÉRIODE DU 21 AU 27 AOÛT 2014**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-34 d'un montant de 369 995,86 \$ pour la période du 21 au 27 août 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1071 ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-35 D'UN MONTANT TOTAL DE 316 960,88 \$ POUR LA PÉRIODE DU 28 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 2014

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-35 d'un montant de 316 960,88 \$ pour la période du 28 août au 3 septembre 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1072 APPROBATION DE LA LISTE DE PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 33 - 6 476,54 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 35 - 262 080,20 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 31 - 6 413,90 \$ ET LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 33 - 405 584,16 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 33, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 35, la liste des réquisitions numéro 31 et la liste des embauches numéro 33 :

Numéros des listes	Description	Montants	Périodes
Liste PA numéro 33	Pièces de comptes à payer	6 476,54 \$	1 au 5 septembre 2014
Liste PD numéro 35	Pièces de comptes à payer	262 080,20 \$	1 au 5 septembre 2014
Liste des réquisitions numéro 31	Pièces de comptes à payer	6 413,90 \$	1 au 5 septembre 2014
Liste des embauches numéro 33	Embauches de personnel temporaire	405 584,16 \$	18 au 29 août 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014

Adoptée

CE-2014-0917D1 CERTIFICAT DU GREFFIER RELATIF À UNE CORRECTION D'ÉCRITURE À LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2014-447 ADOPTÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU LE 16 AVRIL 2014

Le greffier adjoint de la Ville de Gatineau dépose un procès-verbal certifiant qu'en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes, il a corrigé une erreur d'écriture à la résolution numéro CE-2014-447 à la page 13049 du procès-verbal de la séance du comité exécutif du 16 avril 2014, et ce, afin de remplacer, au point L, les chiffres et lettres « 356, boulevard Lorrain » et « 360, boulevard Lorrain » par les chiffres et lettres « 356, boulevard Labrosse » et « 360, boulevard Labrosse » et au point O, ligne 36, les chiffres et lettres « 67, rue Quévillon » par les chiffres et lettres « 67, rue Hubert ».

Article 92.1

Le greffier est autorisé à modifier un procès-verbal, un règlement, une résolution, une ordonnance ou un autre acte du conseil, du comité exécutif, pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise. Dans un tel cas, le greffier joint à l'original du document modifié un procès-verbal de la correction effectuée et il dépose à la prochaine séance du conseil, du comité exécutif, selon le cas, une copie du document modifié et du procès-verbal de correction.

CE-2014-1073

SOUSSION 2014 SP 194 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE SERVEURS ET D'UNITÉS DE STOCKAGE - SERVICE DE L'INFORMATIQUE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Groupe DL Solutions informatiques, 435, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 6Z8 pour la fourniture et l'installation de serveurs et d'unités de stockage pour un montant de 322 730,81 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 12 août 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12044-002-00109	262 591,53 \$	Maintien des infrastructures technologiques - Équipements
04-13493	12 659,81 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	15 860,97 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1074

SUBVENTION DE 650 \$ - FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC - 13^E ÉDITION DE LA MARCHE ET COURSE DU COEUR - 27 SEPTEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 650 \$ à l'ordre de la Fondation des maladies du cœur du Québec, à l'attention de madame Christiane Matte, directrice générale, 7-109, rue Wright, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour la Marche et Course du Cœur qui aura lieu le 27 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau – Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond – Aménagement - Subventions
02-79942-972	150 \$	Gilles Carpentier – Du Carrefour-de-l'Hôpital – Aménagement - Subventions
02-79943-972	200 \$	Daniel Champagne - Du Versant – Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1075 **SUBVENTION DE 2 000 \$ - SOUPE POPULAIRE DE HULL INC. - ACTIVITÉ-
BÉNÉFICE DU 26 SEPTEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre de la Soupe populaire de Hull inc., 751, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4B7, à titre de subvention pour une activité spéciale qui aura lieu le 26 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79934-972	350 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau – Aménagement - Subventions
02-79936-972	300 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc – Aménagement - Subventions
02-79932-972	50 \$	Mike Duggan - De Lucerne – Aménagement - Subventions
02-79933-972	50 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes – Aménagement - Subventions
02-79935-972	300 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des- Trembles–Val-Tétreau – Aménagement - Subventions
02-79937-972	300 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la- Montagne–Saint-Raymond – Aménagement - Subventions
02-79938-972	300 \$	Denise Laferrière – De Hull-Wright – Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Cédric Tessier – De Limbour – Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Gilles Carpentier – Du Carrefour-de- l'Hôpital – Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp – Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1076 **SUBVENTION DE 450 \$ - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE HULL POUR
LES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE RÉSIDENTS SAINT-RENÉ - MEMBRES DU
CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 450 \$ à l'Office municipal d'habitation de Gatineau, 227, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 1R5, à titre de subvention pour les activités du Comité de résidents Saint-René.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	100 \$	Gilles Carpentier – Du Carrefour-de- l'Hôpital – Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Daniel Champagne - Du Versant – Aménagement - Subventions

02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue – Aménagement – Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp – Aménagement – Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1077 **SUBVENTION DE 350 \$ - LES GRIFFONS DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS - SAISON DE FOOTBALL 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre du CÉGEP de l'Outaouais, 333, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M4, à titre de subvention pour la saison de football 2014 des Griffons du Cégep de l'Outaouais.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	200 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau – Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement – Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1078 **SUBVENTION DE 100 \$ - CLUB DES JOYEUX LURONS DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - CÉDRIC TESSIER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ au Club des Joyeux Lurons, 34 A, rue de la Baie, Gatineau, Québec, J8T 3H5, à titre de subvention dans le cadre d'une activité de levée de fonds.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	100 \$	Cédric Tessier - De Limbour – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1079 **SUBVENTION DE 500 \$ - CENTRE COMMUNAUTAIRE PORTUGAIS LES AMIS UNIS - ACTIVITÉS DE L'ORGANISME - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Centre communautaire portugais Les amis unis, à l'attention de monsieur Antonio Sà, 42, rue Hanson, Gatineau, Québec, J8Y 3M5, à titre de subvention pour les activités annuelles.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	500 \$	Denise Laferrière – De Hull-Wright – Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79938-692	500 \$		Denise Laferrière – De Hull-Wright - Aménagement - Équipement non-capitalisable
02-79938-972		500 \$	Denise Laferrière – De Hull-Wright – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1080 **SUBVENTION DE 50 \$ - LIGUE NAVALE DU CANADA - SUCCURSALE GATINEAU-MÉTROPOLITAIN - ACTIVITÉ-BÉNÉFICE DU 10 OCTOBRE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de la Ligue Navale du Canada, succursale Gatineau-Métropolitain, à l'attention de madame Marie-Renée Brazeau, présidente, 231, boulevard Maloney Ouest, C. P. 714, Gatineau, Québec, J8P 7R8, à titre de subvention pour une activité-bénéfice qui aura lieu le 10 octobre 2014 au profit des Cadets de la Marine Royale, le CCMRC Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement – Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1081 **SUBVENTION DE 150 \$ - L'ESCALE ST-ROSAIRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de l'Escale St-Rosaire, 5, rue Saint-Arthur, C.P. 82036, Gatineau, Québec, J8T 8B6, à titre de subvention pour les activités 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	150 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement – Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1082 **SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION DES LOISIRS ENTRE NOUS - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'Association des loisirs Entre Nous, à l'attention de madame Nicole Girard, présidente, 309-40, boulevard Sacré-Cœur, Gatineau, Québec, J8X 4A4, à titre de subvention pour les activités 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	500 \$	Denise Laferrière – De Hull-Wright – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1083 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU VILLAGE D'AYLMER - POUR LES ACTIVITÉS 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - JOSÉE LACASSE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'Association des résidents du Village d'Aylmer, 153, rue Brook, Gatineau, Québec, J9H 2Z5, à titre de subvention pour les activités 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	1 000 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1084

SUBVENTION DE 1 900 \$ - OPTION FEMMES EMPLOI POUR UNE ACTIVITÉ LE 24 SEPTEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 900 \$ à Option Femmes Emploi 365, boulevard Gréber, bureau 203, Gatineau, Québec, J8T 5R3, à titre de subvention pour une activité le 24 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	100 \$	Martin Lajeunesse – De Buckingham – Aménagement – Subventions
02-79947-972	100 \$	Marc Carrière – De Masson-Angers – Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche – Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp – Aménagement - Subventions
02-79944-972	150 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue – Aménagement - Subventions
02-79943-972	150 \$	Daniel Champagne - Du Versant – Aménagement - Subventions
02-79942-972	200 \$	Gilles Carpentier – Du Carrefour-de-l'Hôpital – Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement – Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine – Aménagement – Subventions
02-79939-972	100 \$	Cédric Tessier - De Limbour – Aménagement – Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière – De Hull-Wright – Aménagement – Subventions
02-79937-972	200 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond – Aménagement – Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc – Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau – Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau – Aménagement – Subventions
02-79933-972	50 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes – Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	Mike Duggan - De Lucerne – Aménagement – Subventions
02-79931-972	50 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer – Aménagement – Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1085

AMÉLIORATION ET MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES DE RÉGULATION AUTOMATIQUE - SERVICES DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE les Services des infrastructures et des travaux publics désirent effectuer des travaux d'amélioration et de mise à niveau des systèmes mécaniques et électriques de divers édifices;

CONSIDÉRANT QUE les règles d'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la compatibilité avec des systèmes, progiciels ou logiciels existants ainsi que la protection des droits exclusifs tels les droits d'auteurs, les brevets et les droits ou les licences exclusives, et ce, en vertu de l'article 573.3 6^e alinéa de la Loi sur les cités et ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Régulvar inc., 885, boulevard de la Carrière, Gatineau, Québec, J8Y 6S6, pour l'amélioration et la mise à niveau des systèmes de régulation automatique présentes dans ses bâtiments, basé sur les prix unitaires et forfaitaires inscrits dans les soumissions reçues pour un montant total approximatif de 349 851,72 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-10004-010-00110	19 015,36 \$	Système CVAC des édifices bloc C – 100, Edmonton
18-14027-002-00111	42 002,84 \$	Système de contrôle à distance CVAC - Garage Eugène-Beaudoin
18-12033-001-00112	27 275,92 \$	Réfection des centres communautaires – Réfection des centres communautaires
02-19920-532-00113	1 956,40 \$	Maison du citoyen – Édifice – Entretien des édifices
18-14027-003-00114	145 920,96 \$	Système de contrôle à distance CVAC – Police – 590, Gréber
18-14027-005-00115	12 549,00 \$	Système de contrôle à distance CVAC - Caserne # 2
18-14027-004-00116	45 529,00 \$	Système de contrôle à distance CVAC - Caserne # 4
11-13005-001-00117	12 341,58 \$	Arénas - Mise à niveau des installations - Réfection des installations
18-14027-006-00118	8 970,98 \$	Système de contrôle à distance CVAC - Fonderie
04-13493	15 214,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	19 075,43 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1086

SOUMISSION 2014 SP 091A - SERVICES D'ARBORICULTURE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats, basés sur les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, aux firmes suivantes :

Sections 1, 3 et 4 :

Arboriste Expert Conseil, 116, rue des Obiers, Gatineau, Québec, J9J 2E4, pour les services d'arboriculture dans tous les secteurs de la municipalité, au montant total approximatif de 191 134,19 \$ incluant les taxes, ce dernier ayant déposé les plus basses soumissions reçues et conformes pour ces sections.

Section 2 :

Paysagiste Mathis Landscaping, 27, rue de Bécancour, Gatineau, Québec, J8P 7X5, pour les services d'arboriculture dans tous les secteurs de la municipalité, au montant total approximatif de 103 836,22 \$ incluant les taxes, ce dernier ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de 2015, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71430-521-00119	23 267,50 \$	Horticulture et arboriculture – Entretien et réparation - Infrastructures
02-71431-521-00120	242 804,15 \$	Plantation d'arbres – Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	12 827,59 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	16 071,17 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1087

SOUSSION 2013 SP 247 - SIS - POSTES DE POLICE DES SECTEURS D'AYLMER, DE BUCKINGHAM ET DE GATINEAU - USINE D'ÉPURATION DU SECTEUR DE GATINEAU - MAGASINS MUNICIPAUX DE HULL ET DE GATINEAU - SERVICES DE POLICE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FINANCES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Reliance Protectron inc., 170, rue d'Edmonton, Gatineau, Québec, J8Y 3S6, pour la réalisation des travaux de mise à jour des systèmes intégrés de sécurité des postes de police des secteurs d'Aylmer, de Buckingham et de Gatineau, de l'usine d'épuration de Gatineau et du magasin municipal de Gatineau, sur la base des prix forfaitaires révisés inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 74 407,22 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission révisée le 10 mars 2014, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-21602-499	48 864,38 \$	Plan d'organisation policière - Autres services techniques
06-30677-006	9 573,96 \$	Équipements spécialisés - Plan organisation policière - Aménagement locatif
18-14006-022-00032	10 530,78 \$	Équipements et travaux d'entretien aux usines - Automatisation contrôle mécanique

02-13310-692	4 294,32 \$	Finances - Équipements non-capitalisables
04-13593	636,08 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
04-13493	507,70 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1088 **SUBVENTION DE 800 \$ - CLUB ROTARY DE HULL - ACTIVITÉ-BÉNÉFICE – 25 SEPTEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre du Club Rotary de Hull à l'attention de monsieur Gilbert Jolin, 276, rue Beaudoin, Gatineau, Québec, J8P 3R7, à titre de subvention pour l'activité-bénéfice du 25 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp – Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau – Aménagement - Subventions
02-79943-972	500 \$	Daniel Champagne – Du Versant – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1089 **SOUMISSION 2014 SI 188 - TRAVAUX DE CLÔTURE AU TERRAIN DE SOCCER DU PARC DU PLATEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAXIME TREMBLAY**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Clôture Riviera/2419-2429 Québec inc., 141, avenue Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 4J7, pour les travaux de clôture au terrain de soccer du parc du Plateau, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 49 720,94 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 août 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14017-032-00121	44 849,69 \$	Plan quadriennal d'investissements des parcs – Plateau – Clôtures au soccer
04-13493	2 162,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 709,00 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1090 **SOUSSION 2014 SI 180 - FOURNITURE DE MUNITIONS D'ENTRAÎNEMENT - SERVICE DE POLICE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Industries Centaure Itée, 1234, avenue Godin, Laval, Québec, H7E 2T2, pour la fourniture de munitions d'entraînement, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 43 046,64 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 25 juin 2014, cette dernière étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat débutera à la date de la présente résolution et se terminera le 31 mars 2015.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget 2015, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-21603-645-00122	19 414,64 \$	Police - Gestion des ressources humaines - Fournitures spécialisées
04-13493	936,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 172,68 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1091 **SOUSSION 2014 SP 003 - MODIFICATIONS AUX ENTRÉES ÉLECTRIQUES DU SECTEUR RIVERAIN DE LA RUE JACQUES-CARTIER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Séguin Morris inc. , 620 rue de Vernon, Gatineau, QC, J9J 3K5, pour les travaux de modifications aux entrées électriques nécessaires suite aux travaux d'enfouissement des utilités publiques dans le cadre du projet de réaménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier, selon les prix unitaires et forfaitaires indiqués à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 332 139,78 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 août 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30363-004-00123	299 599,47 \$	Tronçon de la rue Jacques-Cartier - Modifications aux entrées électriques
04-13593	18 096,31 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
04-13493	14 444,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1092

SUBVENTION DE 1 000 \$ - CROIX ROUGE CANADIENNE, DIVISION QUÉBEC - ACTIVITÉ-BÉNÉFICE DU 25 SEPTEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de la Croix-Rouge canadienne, division du Québec, 1839, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8T 4H3, à titre de subvention pour la soirée-bénéfice qui aura lieu le 25 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	150 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79937-972	150 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79933-972	50 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	50 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	150 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1093

SUBVENTION DE 525 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 10114 - ACTIVITÉ BÉNÉFICE - 20 SEPTEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 525 \$ aux Chevaliers de colomb, conseil 10114 Ste-Rose-de-Lima, 861, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8P 1V1, à titre de subvention pour une activité-bénéfice le 20 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	200 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	150 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	75 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1094

SUBVENTION DE 100 \$ - FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU POUR LA PARTICIPATION DE MADAME LOUISE POIRIER À LA MARCHÉ EN ROSE - 20 SEPTEMBRE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Fondation du Centre des services sociaux de Gatineau, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour la participation de madame Louise Poirier à la Marche en Rose le 20 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1095

ACHAT DE DEUX TABLES CORPORATIVES POUR LE PETIT DÉJEUNER DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 2014 DE CENTRAIDE OUTAOUAIS - 800 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ à Centraide Outaouais, 74, boulevard Montclair, Gatineau, Québec, J8Y 2E7, pour l'achat de deux tables corporatives pour le petit déjeuner de lancement de la campagne 2014 le 25 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11200-312	300 \$	Cabinet du maire – Frais de représentation
02-11498-417	50 \$	Martin Lajeunesse – De Buckingham – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11496-417	50 \$	Jean Lessard – De la Rivière-Blanche – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11494-417	50 \$	Sylvie Goneau – De Bellevue – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11492-417	50 \$	Gilles Carpentier – Du Carrefour-de-l'Hôpital – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11491-417	50 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11489-417	50 \$	Cédric Tessier – De Limbour – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11487-417	50 \$	Louise Boudrias – Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11486-417	50 \$	Mireille Apollon – De l'Orée-du-Parc – Recherche et soutien – Frais de recherche

02-11485-417	50 \$	Jocelyn Blondin – Du Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11484-417	50 \$	Maxime Tremblay – Du Plateau – Recherche et soutien – Frais de recherche

Un certificat du trésorier a été émis le 16 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1096 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - COMITÉ DE VIE DU QUARTIER DU VIEUX-GATINEAU - DIVERSES ACTIVITÉS D'AUTOMNE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de Comité de vie de quartier du vieux-Gatineau, à l'attention de monsieur Mustapha Bahri, 89, rue Jean-René-Monette, Gatineau, Québec, J8P 5B8, à titre de subvention pour diverses activités qui auront lieu à l'automne 2014 dans une autre communauté de son territoire.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	1 000 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1097 **PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MONSIEUR ERIC AUDET À TITRE D'ANALYSTE PROGRAMMEUR - SECTION DE LA CONCEPTION DES SYSTÈMES CORPORATIFS - DIVISION DU DÉVELOPPEMENT - SERVICE DE L'INFORMATIQUE**

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-2013 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre d'analyste programmeur à la Section de la conception des systèmes corporatifs à la Division du développement du Service de l'informatique pour une période prévue du 9 juin 2014 au 5 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE la dépense en salaire accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de monsieur Eric Audet à titre d'analyste programmeur à la Section de la conception des systèmes corporatifs à la Division du développement du Service de l'informatique pour la période du 1^{er} septembre 2014 au 5 juin 2015.

Le salaire de monsieur Eric Audet sera celui de la classe 8, 7^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-13440-132 – Développement – Service de l’informatique – Temporaires – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1098

PROLONGATION DE L’AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME JOANY BOUCHARD-WELLMAN À TITRE DE CONSEILLER JUNIOR EN RESSOURCES HUMAINES - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QU’en vertu du Règlement numéro 726-2013 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de conseiller junior en ressources humaines au Service des ressources humaines pour une période du 29 août au 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l’affectation temporaire de madame Joany Bouchard-Wellman à titre de conseiller junior en ressources humaines au Service des ressources humaines pour la période du 29 août au 31 décembre 2014.

Le salaire de madame Joany Bouchard-Wellman sera celui de la classe 1, échelon 4 de l’échelle salariale des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-16100-135 – Ressources humaines - Temporaires – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1099

ENGAGEMENT À L’ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME MARINA LAVOIE AU POSTE DE CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES, RELATIONS DE TRAVAIL - SECTION DES RELATIONS DE TRAVAIL - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de conseiller en ressources humaines, Relations de travail (poste numéro SRH-CAD-019 au plan d’effectifs des cadres) à la Section des relations de travail du Service des ressources humaines, selon les normes et pratiques en vigueur:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l’engagement à l’essai et la permanence de madame Marina Lavoie au poste de conseiller en ressources humaines, Relations de travail (poste numéro SRH-CAD-019 au plan d’effectifs des cadres) à la Section des relations de travail du Service des ressources humaines, sous la gouverne du directeur adjoint.

Le salaire de madame Marina Lavoie sera celui de la classe 3, échelon 7 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Madame Marina Lavoie sera assujettie à une période d’essai de 12 mois. Sa date d’entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Marina Lavoie est assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article I. Elle bénéficiera de quatre semaines de vacances.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-16100-115 – Service des ressources humaines – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2014.

Adoptée

CE-2014-0917D2 DÉPÔT DE DOCUMENT

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du règlement numéro 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires - Période du 29 mai au 30 juillet 2014.

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^c SANDRA STÉPHANIE CLAVET
Greffier adjoint et secrétaire adjoint
Comité exécutif